



Le recrutement massif sur la liste complémentaire... c'est maintenant !

Depuis des années la situation empire dans les écoles : les effectifs par classes explosent, les remplaçants manquent, tout comme les enseignants spécialisés... Force est de constater que cette situation catastrophique s'aggrave encore cette année. Partout le constat est le même :

- Les collègues absents ne sont plus remplacés
- Les enseignants de RASED, les maîtres supplémentaires sont appelés pour prendre une classe en urgence, ce qui ne correspond pas à leurs missions
- Des formations statutaires sont reportées voire annulées
- Des directeurs d'écoles de moins de 4 classes ne peuvent plus bénéficier de leurs jours de décharge

La seule réponse des IA-DASEN, dans le meilleur des cas, est de procéder au recrutement de quelques contractuels en CDD, précaires et sous-payés... Comble de la provocation, ces collègues à qui on propose un CDD sont parfois ceux inscrits sur la liste complémentaire du CRPE !

Ainsi, alors que le ministre avec son protocole pseudo-sanitaire invite les collègues à limiter le brassage des élèves, ceux-ci s'entassent dans des classes surchargées et sont même souvent répartis dans d'autres classes lorsque leur enseignant absent n'est pas remplacé ! Dans cette situation, comment faire :

- Pour mettre un terme immédiatement à cette situation inacceptable entraînant des conditions de travail de plus en plus impossibles ?
- Pour alléger les effectifs par classe, revendication portée depuis des années par le SNUDI-FO et rendue encore plus légitime par les conditions sanitaires actuelles ?
- Pour faire obstacle à la volonté ministérielle de mettre en place les 2S2C où les collectivités territoriales seraient amenées à prendre en charge des élèves sur le temps scolaire ?
- Pour empêcher le retour d'un « enseignement » à distance rejeté par les personnels et de la déréglementation généralisée sur le « télétravail » ?

Une mesure immédiate doit être prise : le ministre doit recruter la totalité des candidats au concours inscrits sur les listes complémentaires et réabonder celles-ci lorsqu'elles sont épuisées !

Cette demande est portée par l'ensemble des fédérations de l'Education Nationale, avec la FCPE et les syndicats lycéens : *« Elles demandent au ministre de l'Education nationale de procéder au recrutement de ces personnels dès la reprise du 2 novembre, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire. »*

Elle est également portée par l'ensemble des organisations syndicales du 1^{er} degré qui se sont adressées au ministre en ce sens et qui ont été reçues le 4 novembre. Qu'ont répondu les représentants du ministre ?

Ils sont restés sourds à toutes les revendications ! Selon eux, étant donné que la situation est exceptionnelle, il est logique de faire appel aux RASED pour pallier le manque de remplaçants... mais le contexte ne serait par contre pas assez « exceptionnel » pour recruter tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires. Inacceptable !

Dans cette situation, le SNUDI-FO invite les syndicats départementaux à se saisir de la proposition du communiqué interfédéral avec la FCPE : *« Nos organisations invitent les personnels et les parents d'élèves à se mettre en contact dans les départements dès la reprise et à agir en commun pour porter cette demande en direction des IA-DASEN, des Recteurs et du Ministre. »*,

Le SNUDI-FO invite les syndicats départementaux à intervenir à tous les niveaux, et dans l'unité la plus large, pour exiger le recrutement immédiat de tous les candidats au concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, maintenant, tout de suite !

A l'hôpital, on veut des personnels et des lits. A l'école, on veut des postes et des classes ! La grève pour les obtenir est à l'ordre du jour !

Montreuil, le 4 novembre 2020